



Figure 22 : Mégaphorbiaie – août 2019



Figure 23 : Prairie humide colonisée par *Fritillaria meleagris* – mars 2019

Quelques boisements anthropiques complètent le bocage dense, dont la typologie dominante est la Frênaie-chênaie à *Arum* (6,5%). Les autres typologies naturelles restent ponctuelles. Les plantations (peupliers, conifères et autres feuillus) représentent près de 2% des habitats de l'AEI.

A ces milieux boisés sont associés un certain nombre d'habitats de transition, notamment les fourrés, recrûs forestiers, prés-bois et clairières forestières.

Deux déclinaisons d'un habitat d'intérêt communautaire ont été rencontrés. Les zones humides, représentées par les prairies, roselières, cariçaies et boisements humides, revêtent également un caractère patrimonial.

VII. 2. Flore

Les habitats humides accueillent une richesse floristique importante, à contrario des habitats les plus représentés que sont la culture et les pâtures mésophiles. La richesse spécifique des prairies pâturées est en effet relativement faible. La liste des taxons observés est présentée en annexe.

Quinze espèces patrimoniales ont été contactées sur l'AEI. Aucun de ces taxons n'est protégé à l'échelle nationale ou régionale. Treize espèces sont déterminantes ZNIEFF au niveau régional (Nouvelle-Aquitaine) ou départemental (Deux-Sèvres). Parmi celles-ci, *Alopecurus aequalis*, *Fritillaria meleagris*, *Groenlandia densa*, *Myriophyllum alterniflorum*, *Trocdaris verticillatum*, *Urticularia australis* et *Veronica scutellata* possèdent un statut « quasi-menacé » sur la Liste Rouge Régionale des espèces végétales de Nouvelle-Aquitaine (CBNSA, 2018). *Achillea ptarmica*, *Cyperus longus*, *Eleocharis multicaulis*, *Juncus tenageia* et *Lemna trisulca* sont en préoccupation mineure. Les données sont trop faibles pour établir un statut de conservation d'*Oenanthe peucedanifolia*.



Figure 24 : *Achillea ptarmica* – août 2019

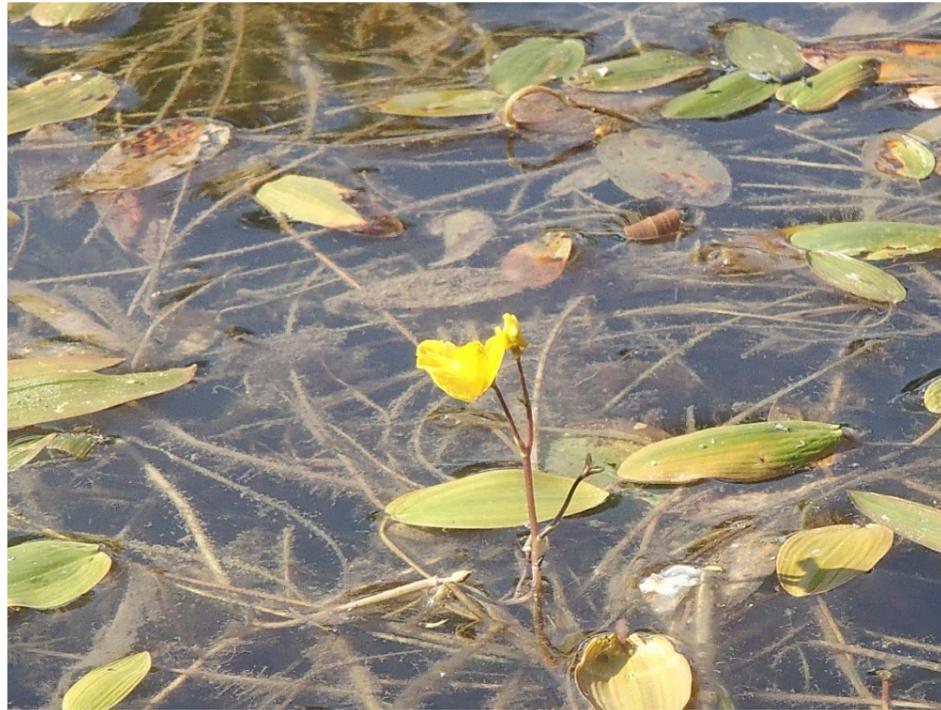


Figure 25 : *Utricularia australis* – août 2019

Deux autres espèces, non déterminantes, mais également « quasi-menacées », ont été contactées : *Ranunculus hederaceus* et *Stellaria alsine*.

La plateforme OBV (Observatoire de la Biodiversité Végétale) a été consultée pour apprécier si la pression d'observation de terrain était compatible avec la période d'observation des espèces patrimoniales connues sur l'aire d'étude rapprochée.

La plateforme fait état de 7 espèces protégées sur la maille de projet, en intégrant essentiellement les données récentes (>2000) : *Asplenium obovatum subsp. billotii* (2011), *Crypsis alopecuroides* (2013), *Gratiola officinalis* (2013), *Littorella uniflora* (2014), *Pulicaria vulgaris* (2014), *Ranunculus lingua* (2015) et *Rumex maritimus* (2010). A l'exception d'*Asplenium obovatum*, ces taxons sont à rattacher aux prairies humides et végétation de ceinture des étangs. Elles n'ont pas été contactées sur l'AEI, mais peuvent être potentiellement présentes.

Concernant les espèces déterminantes ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine, l'OBV fait état de 29 taxons, dont les 7 espèces protégées décrites précédemment. On retrouve *Achillea ptarmica*, *Eleocharis multicaulis*, *Fritillaria meleagris* et *Oenanthe peucedanifolia*, observées sur l'AEI. *Anacamptis laxiflora* est mentionnée en 2010. L'espèce avait été observée par NCA lors de l'inventaire des zones humides de la commune de Louin (P. VINET, 2016), au sein d'une prairie de fauche remise en pâture. La donnée n'a pas été réobservée au sein de l'AEI en 2019. L'espèce est présente sur plusieurs stations sur la commune.

L'essentiel des taxons est à rattacher aux milieux humides (mares et leurs ceintures, prairies humides, mégaphorbiaies, fossés...) : *Baldellia ranunculoides*, *Carex acuta*, *Chaeturus marrubiastrum*, *Dactylorhiza incarnata*, *Eleocharis acicularis*, *Gypsophila muralis*, *Helosciadium inundatum*, *Juncus compressus*, *Limosella aquatica*, *Ludwigia palustris*, *Salix aurita*, *Thelypteris palustris*. Elles n'ont pas été contactées sur l'AEI, mais peuvent être potentiellement présentes.

Barbarea intermedia est reliée aux friches et lieux incultes. L'habitat est peu représenté sur l'AEI, et les prospections ne l'ont pas mises en évidence.

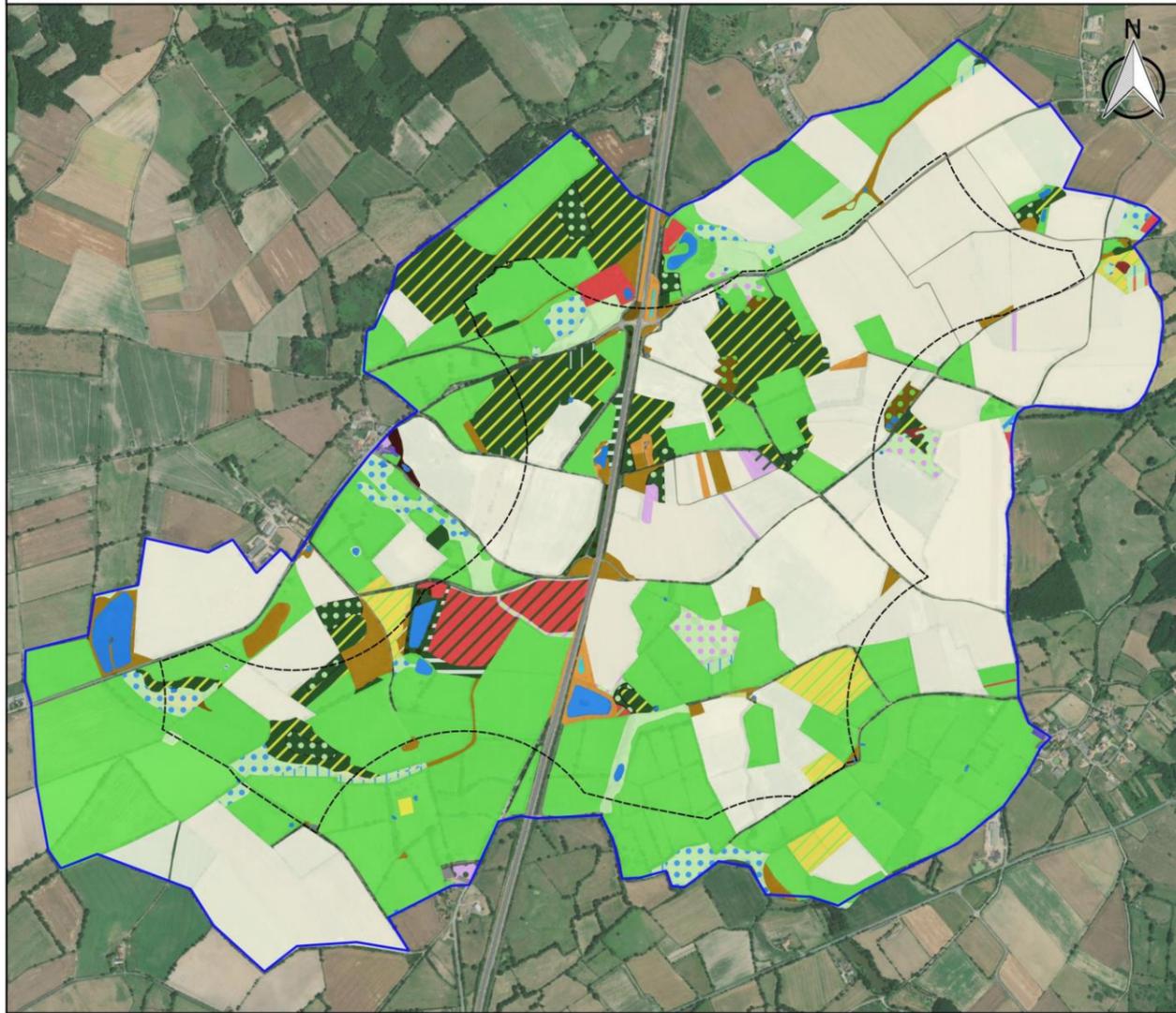
Orobanche rapum-genistae est un parasite des espèces du genre *Genista*, donc à relier aux sols acides, potentiellement autour des plantations de résineux ou fourrés sur sols pauvres.

Ranunculus arvensis, *Silene gallica* et *Spergula pentandra* sont des espèces messicoles. Les prospections ne les ont pas mises en évidence, toutefois la surface à couvrir étant importante, leur présence n'est pas exclue au sein des cultures et bords de chemins.

Quinze espèces de flore patrimoniale ont été identifiées au sein de l'aire d'étude immédiate. Ces données sont toutes rattachées à des habitats humides, qui revêtent ainsi une forte valeur patrimoniale. De nombreuses données bibliographiques rattachées à ce site n'ont pas été reconfirmées lors des prospections botaniques, toutefois les habitats de l'AEI sont tout à fait favorables à leur présence.

Les habitats identifiés comme humides, ont été délimités grâce à la végétation sans sondage pédologique. Des sondages complémentaires pourront être réalisés par la suite pour affiner la cartographie des zones humides.

Typologie des habitats naturels



- Zone d'Implantation Potentielle
 - Aire d'étude immédiate
- Habitats**
- 22.1 - Plan d'eau
 - 31.81 - Fourré mésophile
 - 31.83 - Fourré sur sol pauvre
 - 31.87 - Clairière forestière
 - 31.8C - Fourré de Noisetier
 - 31.8D - Recrû forestier de feuillus
 - 31.8F - Fourré mixte
 - 31.8G - Prébois de résineux
 - 37.1 - Mégaphorbiaie
 - 37.21 - Prairie humide eutrophe
 - 37.217 - Prairie à Jonc diffus
 - 37.22 - Prairie à Jonc acutiflore
 - 37.25 - Prairie humide à hautes herbes
 - 37.7 - Lisière humide à grandes herbes
 - 38.1 - Pâture mésophile
 - 38.21 - Prairie de fauche
 - 41.2 - Chênaie-charmaie
 - 41.231 - Frênaie-chênaie à Arum
 - 41.H - Autre bois de feuillus
 - 44.92 - Saulaie marécageuse
 - 53.14 - Roselière basse
 - 53.21 - Magnocariçaie
 - 81.2 - Prairie humide améliorée
 - 82.1 - Culture
 - 83.15 - Verger d'arbres fruitiers
 - 83.2 - Verger d'arbustes
 - 83.21 - Vigne
 - 83.31 - Plantation de résineux
 - 83.321 - Plantation de peupliers
 - 83.325 - Autres plantations
 - 84.3 - Petit bois / bosquet
 - 85.3 - Jardin
 - 86.2 - Zone urbanisée
 - 86.41 - Carrière
 - 87.1 - Friche / jachère
 - 89.2 - Lagune



Habitats et flore patrimoniale



- Zone d'Implantation Potentielle
 - Aire d'étude immédiate
- Espèces déterminantes ZNIEFF Nouvelle-Aquitaine**
- Achillea ptarmica (LC)
 - Alopecurus aequalis (NT)
 - Cyperus longus (LC)
 - Eleocharis multicaulis (LC)
 - Fritillaria meleagris (NT)
 - Groenlandia densa (NT)
 - Juncus tenageia (LC)
 - Lemna trisulca (LC)
 - Myriophyllum alterniflorum (NT)
 - Oernanthe peucedanifolia (DD)
- Autres espèces menacées (Liste rouge régionale)**
- Ranunculus hederaceus (NT)
 - Stellaria alsine (NT)
- Habitats d'intérêt communautaire**
- 6430-A - Mégaphorbiaies riveraines
 - 6430-B - Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines
- Habitats humides**
- Habitat inscrit à l'arrêté du 24 juin 2008 modifié
- Trocдарis verticillatum (NT)
- Utricularia australis (NT)
- Veronica scutellata (NT)



VII. 3. Habitats et espèces patrimoniales

Les tableaux suivants dressent la synthèse de la patrimonialité des habitats naturels et espèces floristiques contactés sur l'aire d'étude immédiate.

Tableau 39 : Patrimonialité des habitats naturels de l'AEI

Typologie d'habitat	Statut	Rareté	Menace	Valeur patrimoniale
Mare / Plan d'eau	-	Commun	Modéré (eutrophisation ou fermeture)	Forte
-				
Fourrés mésophiles	-	Commun	Faible	Faible
<i>Prunetalia spinosae</i>				
Clairières forestières	-	Commun	Faible	Faible
<i>Epilobietea angustifolii</i>				
Mégaphorbiaies et lisières humides	Directive Habitats (6430)	Assez rare	Forte (fermeture)	Forte
<i>Filipenduletalia ulmariae</i>				
Prairies humides	Zone humide	Assez commun	Modérée (drainage ou mise en culture)	Forte
<i>Potentillion anserinae</i>				
Pâtures mésophiles	-	Assez commun	Modérée (intensification ou fermeture)	Modérée
<i>Cyanosurion cristati</i>				
Chênaies-charmaies	-	Assez commun	Faible	Modérée
<i>Carpinion betuli</i>				
Frênaies-chênaies	-	Assez commun	Faible	Modérée
<i>Fraxino-Quercion roboris</i>				
Saulaies marécageuses	Zone humide	Assez commun	Modérée (fermeture)	Forte
<i>Alnion glutinosae</i>				
Roselières basses et magnocariçaies	Zone humide	Assez rare	Forte (fermeture)	Forte
<i>Phragmito australis - Magnocaricetea</i>				
Culture extensive	-	Commun	Faible	Faible
<i>Stellarietea mediae</i>				
Friches et jachères	-	Commun	Modérée (mise en culture)	Faible
<i>Artemisietea vulgaris</i>				
Autres habitats	-	Commun	Faible	Faible
-				

Les habitats identifiés comme zones humides revêtent une patrimonialité forte.

Tableau 40 : Patrimonialité des espèces végétales observées sur l'AEI

Espèces floristiques	Statut	Protection	LRR	Valeur patrimoniale
Achillée sternutatoire	Déterminante ZNIEFF	-	LC	Moyenne
<i>Achillea ptarmica</i>				
Vulpin fauve	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Alopecurus aequalis</i>				
Souchet long	Déterminante ZNIEFF	-	LC	Moyenne
<i>Cyperus longus</i>				
Scirpe à nombreuses tiges	Déterminante ZNIEFF	-	LC	Moyenne
<i>Eleocharis multicaulis</i>				
Fritillaire pintade	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Fritillaria meleagris</i>				
Potamot dense	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Groenlandia densa</i>				
Jonc des marais	Déterminante ZNIEFF	-	LC	Moyenne
<i>Juncus tenageia</i>				
Lenticule à trois lobes	Déterminante ZNIEFF	-	LC	Moyenne
<i>Lemna trisulca</i>				
Myriophylle à feuilles alternes	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>				
Oenanthe à feuilles de peucedan	Déterminante ZNIEFF	-	DD	Moyenne
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>				
Carum verticillé	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Trocdaris verticillatum</i>				
Grande Utriculaire	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Utricularia australis</i>				
Véronique à écus	Déterminante ZNIEFF	-	NT	Forte
<i>Veronica scutellata</i>				
Renoncule à feuilles de lierre	-	-	NT	Moyenne
<i>Ranunculus hederaceus</i>				
Stellaire alsine	-	-	NT	Moyenne
<i>Stellaria alsine</i>				

A l'échelle de l'AEI, les zones humides et les plans d'eau représentent les habitats à plus forte valeur patrimoniale. Une valeur patrimoniale moyenne a été attribuée aux prairies mésophiles et boisements, relatif au support de biodiversité que ces habitats représentent.

Sur les 15 espèces patrimoniales contactées sur l'AEI, sept taxons déterminants ZNIEFF possèdent une valeur patrimoniale élevée, en raison de leur statut menacé sur la liste rouge régionale : *Alopecurus aequalis*, *Fritillaria meleagris*, *Groenlandia densa*, *Myriophyllum alterniflorum*, *Trocdaris verticillatum*, *Utricularia australis* et *Veronica scutellata*. Les autres espèces possèdent valeur patrimoniale moyenne.

VII. 4. Haies

Les différentes haies de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant une typologie standardisée, que l'on applique généralement lors des diagnostics environnementaux communaux. Cette typologie est rappelée ci-dessous pour faciliter la lecture de la carte ci-contre.

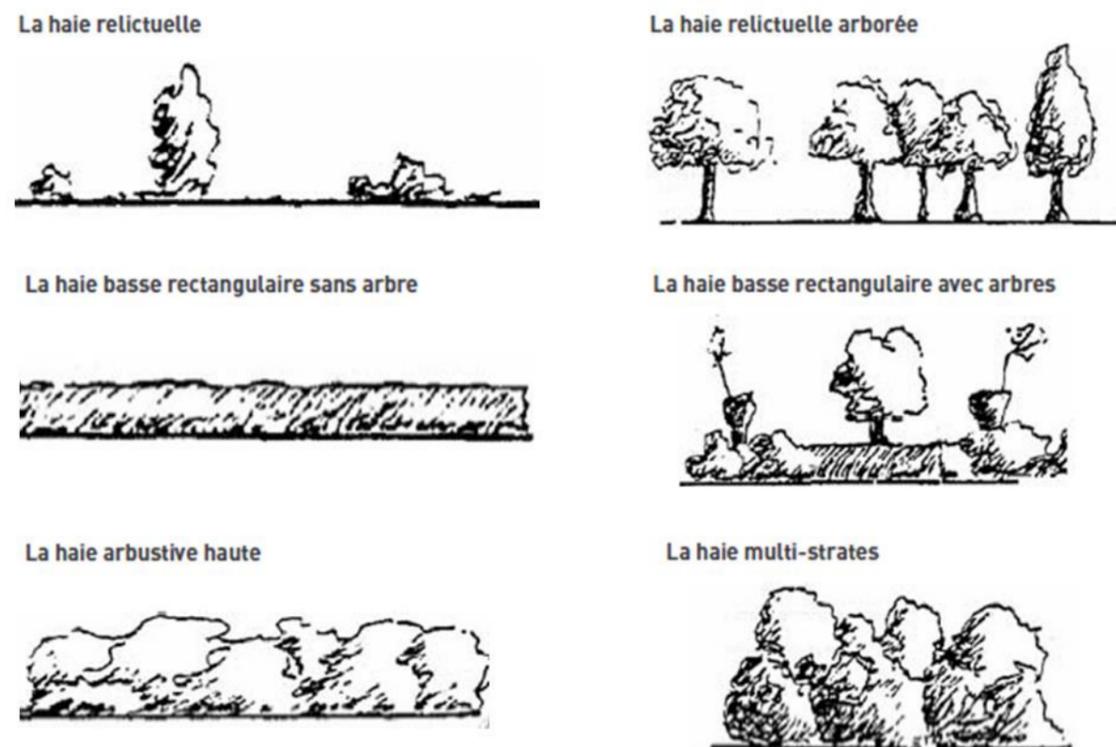
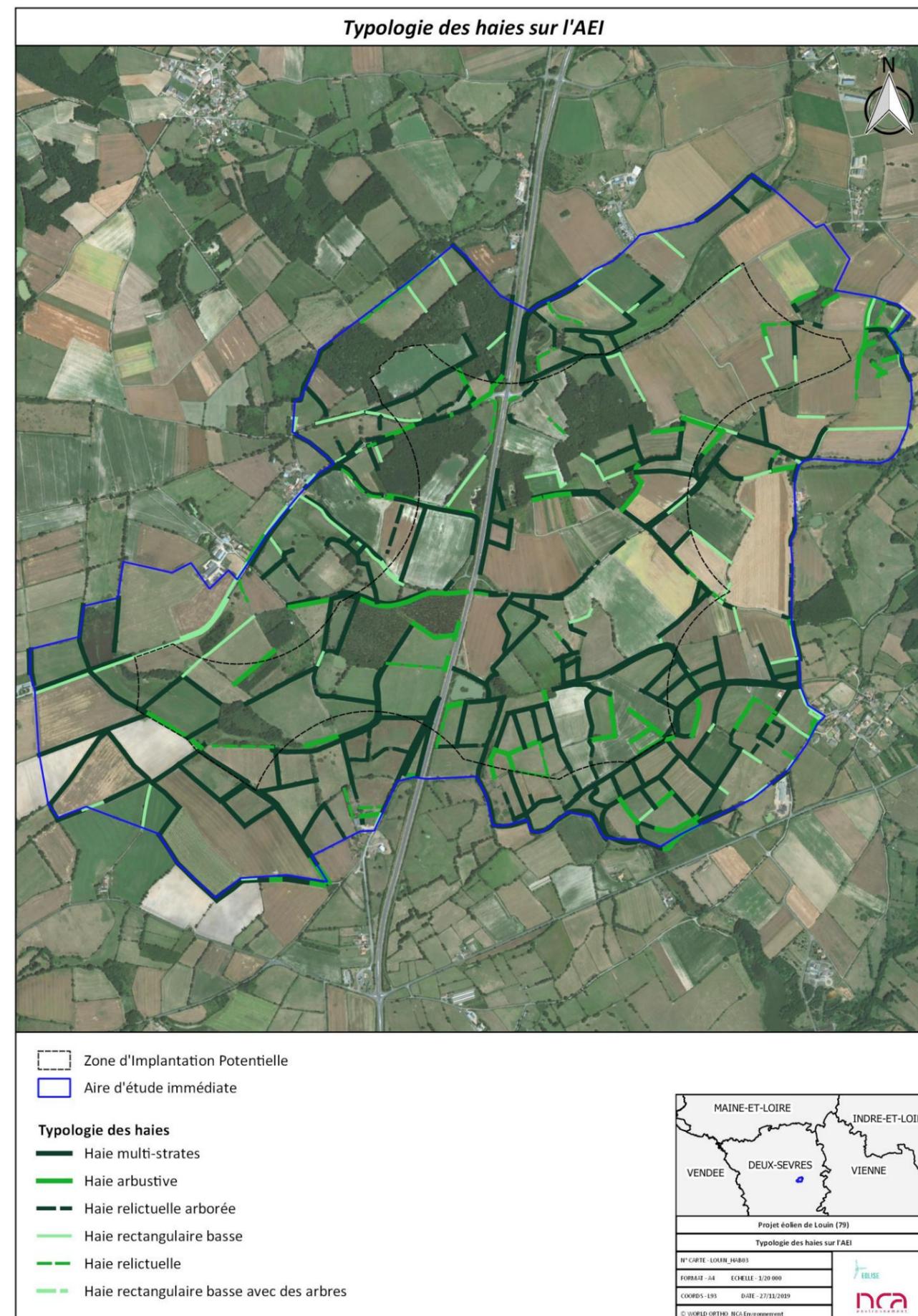


Figure 29 : Typologie des haies appliquée sur la zone d'étude



VII. 5. Synthèse des enjeux flore/habitats

Les enjeux relatifs aux habitats naturels ont été hiérarchisés en considérant :

- leur représentativité au sein de l'aire d'étude élargie ;
- leur patrimonialité ;
- leur potentiel d'accueil d'espèces végétales patrimoniales ;
- leur état de conservation ;
- leur intérêt fonctionnel

La même démarche a été appliquée pour les haies.

On distingue ainsi les enjeux suivants :

Enjeu faible : habitat à faible valeur patrimoniale, n'accueillant pas d'espèce floristique patrimoniale (espèce protégée, sur liste rouge ou déterminante), bien représenté localement, et étant un support de biodiversité limité à quelques groupes ou espèces. Les haies relictuelles et haies basses sont classées dans cet enjeu ;

Enjeu moyen : habitat à valeur patrimoniale faible à moyenne, n'accueillant pas d'espèce floristique patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (accomplissement du cycle biologique de nombreuses espèces ou groupes). Les haies arbustives et multi-strates sont classées dans cet enjeu ;

Enjeu fort : habitat à forte valeur patrimoniale ou rare sur le territoire, et/ou accueillant une espèce floristique patrimoniale, et/ou susceptible d'accueillir une espèce floristique patrimoniale, et étant un support de biodiversité important.

A l'échelle de l'AEI, la majorité des habitats naturels possède une valeur patrimoniale moyenne à élevée (59.7%). Les enjeux forts sont concentrés dans les zones humides et représentent 28.69% de l'AEI.

